



**A compter du 1er MAI
PRONLEROY
Le compteur Linky**



Le déploiement des compteurs Linky a pour but de moderniser le réseau d'électricité et de s'adapter aux nouveaux modes de consommation.

Qui va remplacer le compteur électrique ?

SICAE-OISE mandate l'entreprise **PARERA Services** pour la prise de rdv et la pose du compteur Linky.

Partenaire SICAE-OISE

Prise de Rendez vous au
03 56 54 03 21
Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h
Samedi de 8h à 18h

Comment va se dérouler la pose du compteur ?

Vous recevez un courrier d'information de SICAE-OISE avant la pose du compteur. **PARERA Services vous contacte pour la prise de rendez vous pour la pose du nouveau compteur dans un créneau de 2h** : du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et ce quelques soit l'emplacement du compteur. Cependant pour les compteurs accessibles depuis le domaine public, **voire présence n'est pas indispensable mais souhaitée.**

Le jour du rendez-vous, un technicien remplace le compteur actuel en lieu et place par un compteur Linky. La coupure dure 30 minutes environ.

Pourquoi un nouveau compteur ?



Le technicien met en service le compteur. Il vous remet la notice et vous explique son fonctionnement.

Quels avantages apporte* le compteur LINKY ?

- Facturation systématiquement établie sur la base de relevés réels
- Réalisation des interventions courantes à distance, ne nécessitant pas la présence du client
- Réduction des délais d'interventions
 - Accès immédiat aux informations sur la consommation réelle pour la maîtrise de l'énergie
 - Bénéfices pour les producteurs d'énergie, un seul compteur enregistrant production et consommation

* L'activation des nouveaux services nécessite que le compteur soit communicant. Un délai pouvant être nécessaire suite à la pose, vous serez informé par courrier de leur disponibilité.

Quelle incidence sur votre contrat ?

Aucune modification des contrats en place et ce indépendamment du fournisseur d'électricité choisi.

Site : www.pronleroy.com

Lettre d'infos

2021 MAI

PRONLEROY

PERMANENCES

143 mairiedeprouleroy@gmail.com Tél: 03 44 51 74 03 Lundi 17h / 19h Mercredi 9h30 12h



Des acouteux pis des mileux, ch'est pire qu'des voleux.

Il faut se méfier des gens curieux

I pèrle à tort à bleu

il parle à tort et à travers

Raques in moai, poure au moé d'eut.

Boue en mai, poussière en août.



1er TOUR **30 MAI**

2ème TOUR **6 JUIN**

Élection Législative Partielle
Première Circonscription OISE

HORAIRE 8h à 18h

Cette élection permettra de désigner un nouveau député pour succéder à Olivier DASSAULT décédé tragiquement en Mars dernier.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES **2021**

JUIN 20 et **JUIN 27**

En Avril, les bénévoles de l'Aide Sociale ont commencé la distribution des paniers de printemps aux Aînés de Pronleroy, le deuxième colis restant (couple) sera distribué à votre domicile le :



Si vous ne pouvez être présent, merci de prévenir la Mairie au plus tôt et de venir retirer votre panier en Mairie **le SAMEDI 22 MAI entre 9h30 et 10h30**

Présentation du dispositif « Maprocuration »
1^{ère} étape de dématérialisation des procurations de vote

À compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Complémentaire de la procédure « papier » existante, la **nouvelle procédure « Maprocuration »** sera largement dématérialisée.

Cette nouvelle télé-procédure, qui repose sur 3 portails Internet, diminuera substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- Les **électeurs**, qui pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur ;
- Les **policiers et les gendarmes habilités**, devant lesquels *les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ;*

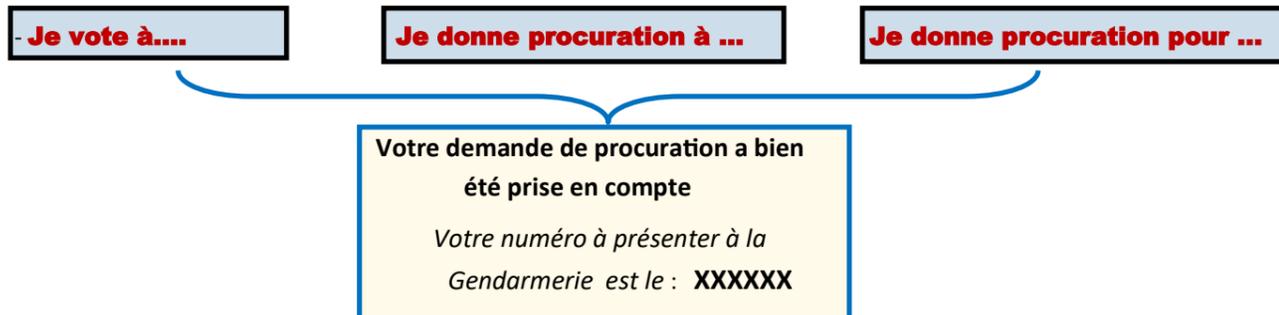
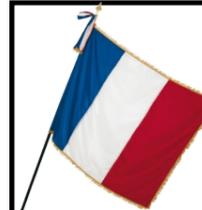
Un dispositif en 3 étapes

Le dispositif, qui repose sur des portails Internet dédiés à chacune des parties prenantes, fonctionne en 3 temps

Comment ça marche ?



L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères.

La Commune de PRONLEROY a honoré André DRAUX décédé le 13 Avril dernier en déposant une gerbe sur sa tombe. Pendant de nombreuses années, il a porté le drapeau des Anciens Combattants lors des commémorations de la Commune.



En raison des mesures de confinements décrétées par le gouvernement suite à la pandémie du Covid-19,

il n'y aura pas de rassemblement pour la Commémoration

SAMEDI 8 MAI 2021

Avec la Marseillaise et le chant des partisans, Mr le Maire, en compagnie du porte drapeau déposera une gerbe au Monument aux Morts à la mémoire de nos soldats tombés au champ d'honneur, en respectant strictement les mesures de distanciation **sans que le public soit autorisé à y assister.**

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE



Soyons attentifs aux autres !

Vous connaissez des personnes isolées, vulnérables ?

Afin de mettre à jour, notre Registre Communal en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence, nous invitons les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, 65 ans et plus, personnes handicapées ou isolées géographiquement ou malade à se faire connaître en Mairie pour leur inscription.

Les personnes déjà inscrites peuvent à tout moment mettre à jour leurs données sur simple demande écrite.

Ce Registre permettra à la Commune de Pronleroy et aux Services de Secours de vous porter assistance en cas de besoins et/ou de nécessité (**Grand froid, canicule, inondations, épidémies, pandémies ou situations de risques exceptionnels...**)

Vous trouverez le formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif ainsi que celui à la demande d'un tiers, sur notre site (**Rubrique Plan d'Alerte d'Urgence**) ou en Mairie.